

# Objets et liquides dans mes bagages

## Questions de sûreté / sécurité :

1. Votre bagage contient-il un objet interdit ou des marchandises dangereuses (voir ci-dessous) ?
2. Avez-vous accepté de transporter quelque chose pour une autre personne ?
3. Quelqu'un aurait-il pu mettre quelque chose dans votre bagage à votre insu ?
4. Avez-vous une pile au lithium dans vos bagages ?

Si oui, veuillez informer immédiatement l'agent à ce guichet.

## Liste non exhaustive, sous réserve de dispositions spéciales des compagnies aériennes :

### Interdits dans les bagages à main :



Pas de liquides (y compris gels, crèmes, pâtes, etc.) dans des contenants de plus de 100 ml.



Pas d'armes à feu (également répliques) et pas d'objets à pointe aigüe et bord coupant dont la lame est supérieure à 6 cm.



Pas d'objets contondants, d'équipements de sport, d'outils de travail.

### Interdits dans les bagages de soute et les bagages à main :



Armes à feu, explosifs, feux d'artifice, bouteilles de gaz, liquides inflammables.

### Autorisés sous certaines conditions dans les bagages à main :

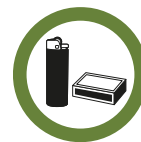


Cigarettes électroniques autorisées seulement dans le bagage à main.

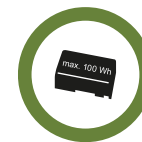


Cartouches autorisées seulement dans les sacs d'avalanche (pas de cartouches de recharge).

### Autorisés dans les bagages à main :



Un exemplaire sur soi et par personne autorisé.



Piles ou batteries de recharge au lithium max 100 Wh.

### Autorisés dans les bagages de soute et bagages à main :



Appareils électroniques avec piles ou batteries ne dépassant pas 100 Wh.

Piles ou batteries entre 100 et 160 Wh : **autorisation de la compagnie aérienne.**

## Piles et batteries dans les bagages

Bagages de soute : aucune pile ou batterie de recharge autorisée.

Bagages à main : piles ou batteries de recharge, à condition de ne pas dépasser une puissance de 100 Wh et de respecter les dispositions suivantes :

- Deux piles/batteries au maximum si leur puissance individuelle ne dépasse pas 100 Wh.
- Chaque pile/batterie doit être protégée contre les courts-circuits (emballée individuellement).
- Autorisation de la compagnie à partir de 100 Wh.

Remarque : Vous pouvez transporter des piles/batteries insérées dans un appareil (jusqu'à 100 Wh au maximum) dans un bagage en soute.